

Meyreuil



OCTOBRE 2009 • N° 47



Une soirée

Disco



**Rendez-vous :
Forum pour l'emploi**



**Information
don du sang**

sortie

Soirée « Disco »

L'Office municipal Socio-Culturel est heureux de vous proposer une « soirée Disco », samedi 7 novembre 2009, à partir de 19h30, à la salle Jean Monnet.

Le traiteur *Le Romarin Vert* vous présente le menu :

Terrine d'aubergines aux poivrons
 Petits tians de rouget à l'Antiboise
 Saumon frais mariné au sel
 Barigoule d'artichauts
 Salade Niçoise
 Taboulé Oriental
 Découpe de tomates fraîches et Mozzarella
 Salade Italienne
 La pièce en charcuterie

Sauté d'agneau à la mode Corse
 Découpe de lotte aux moules fraîches
 Risotto
 Tomates en croûte de chapelure

Plateau fermier

Nougat glacé au miel
 et gouttelettes d'amandes amères
 et coulis de framboise

Café, Vin rouge, Vin rosé



Tarif adulte :
22 euros

Menu enfant
jusqu'à 12 ans :
10 euros

Soirée dansante
animée par
DJ Claude
et les danseuses
« Princess de Mars »

Renseignements et réservations avant le 2 novembre - Hôtel de Ville - 04 42 65 90 60

rendez-vous

Le Meyreuil Forum Emploi

Le Bureau Municipal de l'Emploi de Meyreuil organise à nouveau un forum emploi généraliste jeudi 5 novembre 2009 à la Pépinière d'Entreprises Innovantes « Michel Caucik », route des Houillères, à Meyreuil.



Coupon d'inscription

Merci de renvoyer ce coupon dûment rempli avant le 30 octobre 2009

Identification de la Société

Nom

Activité

Adresse

Tél. Fax Email

Nom de l'interlocuteur

Tél. direct

Nombre de postes à pourvoir

Postes recherchés :

Cette manifestation permet de mettre en relation directe les entreprises en dynamique de recrutement et le public en situation de recherche d'emploi. Plusieurs centaines de demandeurs d'emploi seront présents, invités par le BME de leur commune ou informés par les partenaires de l'emploi, par voie de presse et de radio.

Si, en tant que professionnel, vous souhaitez participer à ce forum, un stand sera mis gracieusement à votre disposition. Afin d'organiser dans les meilleures conditions votre accueil lors de ce forum, nous vous invitons à nous contacter au **04 42 65 90 43** et à nous retourner par courrier, fax ou mail le coupon ci-contre, dûment rempli.

RETOUR COURRIER : **BME de Meyreuil - Hôtel de Ville - 13590 Meyreuil**

RETOUR MAIL : **ml.panuel@ville-meyreuil.fr**

RETOUR FAX : **04 42 65 90 33**

La Municipalité de Meyreuil offre un apéritif aux participants pour clôturer le forum.

Manifestation organisée avec le soutien de la CPA et en partenariat avec les Bureaux Municipaux de l'Emploi de Cabriès, Mimet, Rousset et Simiane ainsi que Inno TSD.

Informations Hôtel de Ville - Bureau Municipal pour l'Emploi
04 42 65 90 43 • www.ville-meyreuil.fr

sondage

La future Maison des Jeunes

Dans le cadre du développement des actions en direction de la jeunesse, la Municipalité a pour projet la construction d'une « Maison Des Jeunes » Route du stade. Dans cette démarche, elle souhaite connaître les souhaits, attentes, centres d'intérêts des jeunes de la Commune entre 13 et 18 ans.

Info pollution

Suite à la pollution détectée dans le ruisseau du Pontet le 17 septembre dernier, la Mairie de Meyreuil, les différents services de l'Etat et ceux des Eaux de Provence ont déployé les moyens anti-pollution pour freiner la diffusion de galettes de fuel lourd remontant du sol. La Ville de Meyreuil précise que la station d'épuration du Pontet est étrangère à cette pollution. Son fonctionnement ainsi que la qualité de l'eau potable de la Commune ne sont aucunement altérés par ces événements.

Cérémonies officielles

- La messe du 1^{er} novembre débutera à 10h en l'Église Saint Marc, au Chef-lieu. La cérémonie patriotique suivra à 11h15 au Chef-lieu.
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11h au Plan de Meyreuil.

Permanence Eaux de Provence

Dans le cadre du nouveau contrat conclu entre la Commune et les Eaux de Provence, la société répond à toutes vos questions tous les mardis matins :
**de 8h30 à 12h en Mairie annexe,
place de la Poste - 13590 Meyreuil**

État civil septembre 2009

NAISSANCES

- Marley Joannes Calleri
Né le 22 septembre 2009 à Aix-en-Provence
- Loris Luc André Henri
Né le 29 septembre 2009 à Aix-en-Provence

MARIAGES

- Gilbert Secime et Estelle Chantal Lucie Sala
Le 5 septembre 2009
- Benjamin Jean-Louis Pierre Angles et Tiffany Jennifer Amar
Le 5 septembre 2009
- Olivier Georges Richard Massenet et Caroline Liza Emmanuelle Louvot
Le 9 septembre 2009
- Frédéric Louis Pascal et Marianne Mireille Stéphanie Gimbert
Le 26 septembre 2009

DÉCÈS

- Liliane Durand veuve Ducros,
Décédée le 7 septembre 2009 à Meyreuil
- Adrienne Charlotte Clémence Martin veuve Gatti
Décédée le 20 septembre 2009 à Aix-en-Provence
- André Adolphe Sébastien Ranguis
Décédé le 29 septembre 2009 à Aix-en-Provence
- Ange Gabriel Cassar
Décédé le 30 septembre 2009 à Meyreuil

Maison des Jeunes

VOS IDÉES NOUS INTÉRESSENT !

Merci de renvoyer ce coupon dûment rempli avant le 15 novembre 2009 à :

Hôtel de Ville
Allée des Platanes
13590 Meyreuil

ou

Mairie Annexe
Place de la Poste
13590 Meyreuil

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

e-mail et / ou tél. : _____

Vos idées :

Concert piano Darius Milhaud

Le duo se produira vendredi 30 octobre à 20h30 à la salle Jean Monnet avec pour note artistique la danse « du menuet de Bach au tango de Piazzolla ». Première partie : participation les élèves de l'Ecole Municipale de Musique.

Entrée libre

Atelier de découverte instrumentale

L'atelier proposé par l'École municipale de musique et destiné aux enfants de CP, CE1, CE2 a débuté ; quelques places restent disponibles. N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

**Renseignements : Hôtel de Ville
Service de la Jeunesse - 04 42 65 90 50**

Nouveau site internet

Le service Culture-Communication vous informe de la mise en ligne du nouveau site internet de la Ville et vous invite à le visiter sur :
www.ville-meyreuil.fr

Médiathèque

- Mardi 20 octobre de 16h30 à 17h30 : « Amusons-nous à parler provençal ». L'association Lou Prouvençau au Vilagi propose aux enfants des jeux pour apprendre le provençal. Animation gratuite.
 - Mercredi 21 octobre : « Atelier de décoration sur le thème d'Halloween ». Pour les enfants à partir de 6 ans, de 10h à 11h30 et de 15h à 16h30. Inscriptions obligatoires. Places limitées.
 - Du 4 au 25 novembre 2009 : **grande exposition sur les insectes.**
 - Mercredi 18 novembre 2009 de 10h à 11h : **Contes pour enfants** à partir de 6 ans, par l'association *Mille et une Paroles*, sur le thème des insectes.
- Animation financée par l'OMSC.
Réservations conseillées à la médiathèque ou au :
04 42 58 10 47**

Séjours ski

La commune propose deux séjours de ski pour nos jeunes :

- le « séjour enfants », pour les 6-12 ans : du 6 au 12 février 2010 à Ancelle ;
 - le « séjour ados », pour les 12-18 ans : du 3 au 10 avril 2010, aux Deux-Alpes.
- Réunion d'information concernant ces deux séjours : mercredi 20 janvier à 18h, salle Jean Monnet.
Coût du séjour après participation Mairie : 345 € pour les enfants et 360 € pour les ados, tarifs dégressifs à partir du 2^{ème} enfant.

Le prix inclut : transport en autocars, hébergement, pension complète, location du matériel (casque fourni), forfaits remontées mécaniques, assurances individuelles et animation durant le séjour.

Dossiers d'inscription à retirer en Mairie et Mairie annexe - Clôture des inscriptions : 05/01/2010.

Réservations : David Mayran - 06 77 85 89 66

Dans le cadre de ces 2 séjours, la Commune procède au recrutement des animateurs. Les candidatures sont à envoyer :

avant le 18 décembre

**à l'attention de Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville
Allée des Platanes - 13590 Meyreuil**

Pharmacies

**renseignements / gardes de nuit
3 2 3 7 (24/24h)**

Projet de centrale photovoltaïque

Procédure de révision simplifiée du POS - Avis d'enquête publique. Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien terril minier. L'enquête se déroulera à la Mairie, du mercredi 14 octobre 2009 au vendredi 13 novembre 2009. Les dossiers complets seront consultables auprès du Service Urbanisme Opérationnel, les lundis et jeudis matin de 9h à 12h30 ainsi que les mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30. Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville, salle des Mariages :

- mercredi 14 octobre 2009 de 9h à 12h
- mardi 20 octobre de 14h à 17h
- jeudi 29 octobre de 9h à 12h
- mercredi 4 novembre de 14h à 17h
- vendredi 13 novembre de 14h à 17h



Le don de sang, un geste incontournable

Par ce geste, vous aidez, par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaibli, vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produites à partir du plasma. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Le sang et ses composants :

Le sang comprend 3 composants majeurs : les globules rouges, les plaquettes et le plasma. On ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut arriver, bien sûr, qu'un malade ait besoin de recevoir les 3 composants.

• Le don de plasma

A quoi sert le plasma ?

En donnant votre plasma, vous aidez de nombreux malades, notamment les grands brûlés, les hémophiles, les patients souffrant de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave.

Le plasma peut être utilisé sous deux formes : sa forme initiale ou en médicaments après fractionnement par le LFB (Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies).

Quels sont les besoins ?

Les besoins en plasma destiné au LFB augmentent, notamment en raison de l'accroissement des prescriptions d'immunoglobulines, fabriquées à partir du plasma. Parallèlement, les besoins en plasma sous sa forme initiale, destiné à la transfusion, augmentent aussi. 1 000 unités thérapeutiques directes sont nécessaires par jour.

Qui peut donner son plasma ?

Tous les donneurs peuvent effectuer un don de plasma. Cependant, les individus de groupe AB sont « *donneurs universels en plasma* », leur plasma pouvant être transfusé à tous les malades. Seulement 4% des Français sont de groupe AB, leur plasma est donc rare... et précieux ! Les individus de groupe B, qui représentent 9% de la population, sont également particulièrement recherchés pour ce type de don.

• Le don de plaquettes

A quoi servent les plaquettes ?

Lorsque la maladie (leucémie, aplasie médullaire) ou les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) empêchent la fabrication de cellules sanguines par la moelle osseuse, le malade est dit en aplasie.

La transfusion régulière de plaquettes est alors indispensable pour éviter les risques d'hémorragie mettant en jeu la vie des malades.

Quels sont les besoins ?

Chaque jour 800 dons de plaquettes sont nécessaires. Les besoins augmentent avec le développement des techniques médicales. La courte durée de vie des plaquettes (5 jours) rend indispensable la régularité des dons pour faire face aux besoins.

Qui peut donner ses plaquettes ?

Tous les donneurs peuvent effectuer un don de plaquettes. Il nécessite disponibilité et réactivité du fait de la courte durée de vie des plaquettes (5 jours). Ce type de don est généralement proposé à des donneurs réguliers.

Donner son sang est un acte généreux, qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

• Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

• Vous pouvez donner votre sang :

- De 18 jusqu'à 70 ans (de 18 jusqu'à 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes)
- Si vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement
- Si votre poids est au moins égal à 50 kg
- Si votre taux d'hémoglobine est suffisant (si vous êtes nouveau donneur, un dosage sera effectué)

• Pour un premier don, vous devez :

- Vous munir d'une pièce d'identité
- Après 60 ans, celui-ci est nécessairement soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS

• Dans certaines conditions vous devez attendre pour donner votre sang

- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 jours après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour)
- 14 jours minimum après un épisode infectieux
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria)
- 4 mois après une intervention chirurgicale

• Le don de sang total

A quoi sert le sang ?

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladies du sang) et cancérologie. Lorsque la chimiothérapie détruit les cellules de la moelle osseuse, on transfuse ainsi aux malades des plaquettes et/ou des globules rouges.

Les globules rouges sont également transfusés en cas d'hémorragie(s) importante(s) lors d'un accident, d'une opération ou d'un accouchement.

Quels sont les besoins ?

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins.

Les périodes de tension sont aujourd'hui récurrentes. Il suffirait d'un don supplémentaire par an et par personne pour répondre à l'augmentation des besoins.

Bon à savoir

Durée : Le prélèvement en lui-même dure 10 minutes, de votre arrivée à votre départ, il faudra compter 45 minutes.

Conservation : Les globules rouges se conservent 42 jours.

Délai : Il faut attendre un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Les donneurs de groupe O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients

Éthique et don de sang

**Anonymat
Bénévolat
Volontariat
Non-profit
Sécurité
Hygiène
Qualité**

Etablissement Français du Sang :
www.dondusang.net

**À Meyreuil, prochaine collecte : jeudi 22 octobre
de 15h à 19h30 - Espace La Croix**

Meyreuil info

Directeur de publication :
Robert Lagier

Crédits Photos :
Mairie de Meyreuil

Conception / Impression
Imprimerie Grignan

Rédaction :
Audrey Potesta

SORTIE LE 15 OCTOBRE 2009

www.ville-meyreuil.fr